

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 28 mai 2015

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni :

- **Le Jeudi 28 mai 2015 à 20 heures.**

Présents : Didier Debrabant, Charles Autreaux, Noël Delleaux, Mireille Dupire, Bénédicte Dzikowski, Jean-Marie Lalou, Jacques-Anthony Vienne, Edith Glasse, Virginie Dumoulin, Thierry Guyonnet, Mehdi Hamida, Gérard Druelle.

Absents excusés : Marcelle Ghaye ((procuration a été donnée à Didier Debrabant), Jean-Marc Lefebvre.

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Monsieur Jacques-Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2015,
- 2) Délibération dossier Amendes de Police,
- 3) Subventions aux associations,
- 4) Délibération emploi contrats d'avenir et service civique,
- 5) Informations générales et tour de table des Conseillers Municipaux.

1 Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2015 : Monsieur le Maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 avril 2015. Celui-ci est validé.

2 Délibération dossier Amendes de Police : Les fonds obtenus au titre des amendes de police sont répartis chaque année entre les communes de moins de 10 000 habitants. Notre commune peut faire une demande de subvention auprès du Département au titre des « produits des amendes de police ». Nous pourrions bénéficier d'une aide de 75 % du projet avec un plafond maximum de 20 000,00 € HT. Monsieur le Maire propose la réalisation d'un « îlot ralentisseur » en entrée d'agglomération (type entrée de Potelle) qui pourrait être installé sur la rue du Pavé au niveau de la chasse Wibaille. Il a rencontré une entreprise qui a fait un premier estimatif du coût pour un montant de 43 400,00 euros.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'accord pour le dépôt d'un dossier « amende de police » pour la réalisation de cet « îlot ralentisseur ».

Après en avoir débattu, le dépôt d'un dossier est approuvé à l'unanimité :

13 voix pour.

Un abri bus pourrait également être installé sur la rue du Pavé : celui-ci sera alors réalisé en « régie ».

3 Subventions aux associations :

Monsieur le Maire propose la reconduction des subventions aux associations ; plus une augmentation sur une base de 50,00 euros pour les associations ayant une activité régulière ou hebdomadaire. Après en avoir délibéré, le principe est retenu par le Conseil Municipal.

- **Club des aînés et retraités de Jolimetz/Potelle :** 300,00 €,
Résultat du vote : *12 voix pour, 1 abstention.*
- **Tennis de table/loisir de Jolimetz TTLJP :** 300,00 €,
Vote à l'unanimité : *13 voix pour.*
- **Volley-ball loisirs :** 300,00 €,
Mireille Dupire (Présidente) sort pour la durée des délibérations et pour le vote.
Vote à l'unanimité : *12 voix pour.*
- **Anciens combattants :** 250,00 €,
Vote à l'unanimité : *13 voix pour.*
- **Association défense identité environnement patrimoine de Jolimetz :** 250,00 €,
Résultat du vote : *12 voix pour, 1 abstention.*
- **Harmonie municipale :** 1 700,00 €.
- Un changement important est proposé la commune n'assurera plus le financement des partitions, il appartiendra désormais à l'association d'acheter elle-même les partitions nécessaires à la réalisation des concerts. Noël Delleaux (Vice-Président) sort pour la durée des délibérations et pour le vote.
Vote à l'unanimité : *12 voix pour.*
- **Amicale de l'école :** 700,00 €.
- Une augmentation significative est proposée pour cette dernière. La vie de notre école étant un élément important pour la vie de notre commune.
Résultat du vote : *11 voix pour, 1 abstention, 1 contre.*

Par ailleurs le principe d' « aides exceptionnelles » au projet pourra venir en complément de la subvention annuelle qui peut être reconsidérée chaque année.

Monsieur le Maire fait part de la demande de deux associations pour des « projets exceptionnels » :

Le Volley-ball loisirs sollicite une aide de 500,00 euros. Cette association nouvelle a besoin d'un fonds d'amorçage.

Mireille Dupire (Présidente) sort pour la durée des délibérations et pour le vote.

Monsieur le Maire propose qu'il soit proposé une aide représentant 50 % de la demande soit 250,00 €. Une autre proposition est faite à hauteur de 300,00 €.

Résultat du vote : *11 voix pour* accorder à l'association un montant de 250,00 €,
1 voix pour accorder à l'association un montant de 300,00 €.

L'Harmonie municipale souhaite organiser un concert exceptionnel en octobre basé sur la découverte du saxo. Elle souhaite faire appel au groupe « sax-phonie » et sollicite une subvention exceptionnelle de 500,00 €.

Après en avoir délibéré le conseil municipal se propose de participer à Résultat du vote :

11 voix pour à hauteur de 50 % du coût global de la manifestation après justification des frais engagés.

4-Délibération emploi contrats d'avenir et service civique :

Monsieur le Maire expose que Malika Delval aura prochainement un congé maternité. Audrey laloux termine sa formation : par conséquent il nous manquera deux personnes pour assurer l'animation du temps « péri-scolaire ». Il est proposé au conseil municipal de demander le financement de deux contrats CAE et d'un contrat « emploi service civique ».

Vote à l'unanimité : *13 voix pour.*

5-Informations générales et tour de table des Conseillers Municipaux :

Monsieur le Maire :

- 1) Monsieur Guislain Cambier, président de la Communauté de Communes du Pays de Mormal viendra nous rencontrer le mardi 2 juin à 18 heures 30.
- 2) Un second rendez-vous aura lieu avec Monsieur Guislain Cambier le lendemain mercredi 3 juin pour étudier la possibilité de bénéficier de cours de musique en partenariat avec l'école intercommunale de musique.
- 3) Le 5 juin à 18h30 aura lieu à Hecq, une réunion des Maires avec les nouveaux Conseillers Départementaux.
- 4) Le 5 juin, à 15 heures aura lieu l'ouverture des plis pour la démolition du préfabriqué.
- 5) Concernant les travaux prévus pour le chemin des Béguines, une réunion est prévue le 27 mai avec les élus de Potelle et de Villereau + Société Eiffage et Monsieur Olivier Bedu du cabinet Cible VRD.
- 6) Un recensement de la population de notre commune est prévu pour le début d'année 2016 du 21 janvier 2016 au 20 février 2016.
- 7) Un nouveau Relais d'assistants maternels sera mis en place par la CCPM sur Landrecies à partir de janvier 2016.
- 8) Sous la fontaine devant la mairie, la citerne d'eau est toujours pleine. Par conséquent une demande a été faite auprès de la société Walqueman pour remettre en état les becs en pierre qui ont été vandalisés. La fontaine pourra être remise en service. L'eau pourra servir à l'arrosage des plantes. Le devis de réparation est estimé à 485€ TTC

Mireille Dupire :

- 1) Sollicite une nouvelle fois la régie d'avance afin de solder les frais engagés depuis plusieurs mois dans le cadre des « nouveaux rythmes scolaires ».
- 2) Informe que l'association « Volley ball-loisirs » organise une initiation au volley dimanche matin.
- 3) Le CFPPA (lycée agricole) nous prête son plateau à usage de podium à l'occasion de la course cycliste de la ducasse.

Mehdi Hamida :

- 1) Pour annoncer la brocante, a réalisé un calicot avec bande fluo jaune. Celui-ci est à installer sur la « rocade/Le Quesnoy ».
Ce panneau pourra être éventuellement déplacé au carrefour de l'opéra.
- 2) Souhaite la remise en état du panneau annonçant la rue Mortreux.
- 3) A sollicité un camion « food truck » pour le samedi après-midi et le dimanche de la brocante.

Virginie Dumoulin :

- 1) Souhaite bénéficier de la salle Arthur André le vendredi (veille de la fête de l'école) pour la mise en place de la salle : table, scène...
- 2) Demande que le terrain de foot puisse être fauché ou tondu pour le 13 juin.
- 3) Souhaite plus de communication avec la presse pour la mise en valeur des évènements dans notre commune.
- 4) Demande quelques barrières pour sécuriser l'aire de nettoyage pour le « lavage de voiture » organisé par l'association des parents d'élèves.

Edith Glasse :

- 1) Informe que l'animation musicale pour la brocante sera assurée par quelques musiciens de l'orchestre d'harmonie, celle-ci sera proposée rue Coulon à 11 heures 30.
- 2) Félicite l'équipe qui a réalisé la ré-installation des bacs de fleurs et la mise en place des nouveaux pots.

Noël Delleaux et Jacques Anthony Vienne : exposent qu'une semaine de clôture du temps péri-scolaire viendra terminer notre première année de fonctionnement. L'équipe des animateurs travaille sur un projet basé sur le patrimoine et l'environnement.

- 1) Le jeudi 25 juin un spectacle pour les plus jeunes sera proposé à la salle Don Bosco,
- 2) Le vendredi 26 juin après-midi les élèves de l'école pourront se rendre sur les lieux de l'ancien château pour un spectacle de contes et le soir à 20 heures un spectacle proposé par les ateliers du théâtre du Bimberlot mettra en scène deux pièces jouées par la Baronne de Nédonchel avant la révolution.
L'entrée sera fixée à 2 € au profit du téléthon.
- 3) Le samedi 27 juin matin un rallye jeu de piste dans les caches permettra la découverte du jardin réalisé par les enfants, la visite du jardin de Monsieur Barbet, la mise en place du puzzle représentant le blason communal.

Bénédicte Dzikowski :

- 1) Présente le tract programme pour la ducasse,
- 2) Propose d'organiser en septembre une journée « porte-ouverte » pour découvrir les associations. Une réunion sera fixée début juillet.
- 3) Rappelle :
 - le lavage de voitures organisé par l'association des Parents d'Elèves le 6 juin,
 - la fête de l'école le 13 juin
 - le rallye organisé par l'association « défense identité environnement patrimoine de Jolimetz », le 6 juin

Fin de la séance à 24 heures.

Le MAIRE

Didier DEBRABANT